

CHAMBRE DEPARTEMENTALE D'AGRICULTURE DU LOT
430 Avenue Jean Jaurès
CS 60199
46004 CAHORS CEDEX 9

Tél : 05 65 23 22 21
Fax :

N° Siret : 18460002100010
N° TVA Intracommunautaire : FR 12184600021

Référence à rappeler : 2025 / TR2502372
Objet : Accompagn. Déclaration PAC 2025

FACTURE

ORIGINAL

GAEC DE LABRAUGE
LACAM
46270 BAGNAC SUR CELE
FRANCE

N° OR : OCTA 12997 1
N° Bordereau :
Pièce : TR2502372
Exercice : 2025
Date : 19-06-2025
Page : 1 / 1

Prestataire : VIGUIER MORGANE

[illegible]

Régime de TVA : Débits

Taux de TVA en %	20,00			Devise : EUR
Montant HT	363,89			363,89
Base de TVA	363,89			363,89
Montant TVA	72,78			72,78
Total TTC	436,67			436,67
Net à payer	436,67			436,67

Règlement par virement sur le compte TP de la CDA LOT ou par chèque à l'ordre de l'agent comptable de la CDA LOT

IBAN : FR7610071460000000100007019 - BIC : TRPUFRP1 - RIB : 10071 46000 00001000070 19

Pour valoir titre exécutoire conformément aux dispositions de l'article 192 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012, Facture payable selon échéance. Pas d'escompte pour paiement anticipé.

Tout paiement à une date ultérieure à l'échéance entraînera l'application des pénalités de retard calculées à un taux égal à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur augmenté du montant de l'indemnité pour frais de recouvrement conformément à l'article 121-II de la loi n° 2012-387 du 22/03/2012. Cette indemnité est fixée à 40 € par le décret n° 2012-1115 du 02/10/2012 à laquelle il convient d'ajouter les intérêts de retard.

Coupon à retourner :



Etablissement : D46S01 CDA LOT
0915302 GAEC DE LABRAUGE
Date échéance : ~~19-07-2025~~

Référence à rappeler : 2025 / TR2502372
CHQR Paiement par chèque à l'échéance
Montant Net en EUR :

436.67